mais qu'il ne s'agit pas de revêtir quelqu'un de la pourpre romaine. Elle est de nature à flatter, et je crois qu'elle flattera les Américains plus que ne le ferait la création de deux, ou même de trois cardinaux." On est très intrigué de savoir ce qu'il y a dans cette annonce. C'est évidemment un grand honneur que le St. Père réserverait à l'un des fils de l'Amérique catholique et qui rejaillirait sans doute sur toute l'Eglise aux Etats-Unis. Il n'y a qu'à attendre.

d

n

V

 $\mathbf{n}$ 

m

ci

II

ch

ce

tie

on

re

sol

la Po sio

alle

rev

ring

dais

tati

nou

prol inte M. N

men deda

les in

tholi

l'agit

néral

Il se fait, de ce temps-ci, un mouvement sérieux contre la licence du théâtre aux Etats-Unis. Il est de fait que cette licence est aujourd'hui rendue à un point tel qu'elle est devenue un scandale en même temps qu'une cause de profonde démoralisation. Plusieurs écrivains catholiques de renom, laïques et ecclésiastiques, prennent part à cette campagne de purification, ou du moins d'assainissement. Les dramaturges catholiques, dont les œuvres étaient délaissées, voient l'opinion se rapprocher d'eux davantages et l'effet moral du mouvement, pour peu qu'il s'étende, ne pourra manquer d'être considérable. L'Eglise est la gardienne des mœurs, a dit Léon XIII dans l'Encyclique Humanum genus. Elle est donc directement intéressée à ce combat contre la licence théâtrale et il ne faut pas s'étonner que des catholiques soient au premier rang parmi ceux qui le mènent.

La propagande mormone fait son chemin aux Etats-Unis. On la croyait à peu près confinée à l'Utah, mais la voilà qui a envahi l'Idaho au point d'y être un facteur politique. La secte a aussi des ramifications dans le Colorado, l'Arizona et le Nouveau Mexique et elle a des missionnaires jusque dans New-York, le New-Jersey, le Connecticut et la Pennsylvanie. Le protestantisme se défend mal contre cette peste, qui menace les institutions américaines. Il n'y a que la doctrine catholique sur la sainteté du mariage élevé à la hauteur d'un sacrement et l'indissolubilité du lien conjugal, qui puisse en circonscrire les ravages d'abord, pour arriver ensuite à la supprimer.

## **AUTRES PAYS**

ITALIE.—Nous avons eu l'occasion de lire un résumé, probablement exact, du retentissant article de la Civilta Cattolica sur la question romaine. Nous attendrons cependant, pour faire des commentaires sur le sujet, d'avoir lu l'article entier qui devra